

NSK

groupe-nsk.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ASSOCIATION OCAPIAT
153, rue de la Pompe
75116 PARIS

Paris | Siège social
11 rue de Mogador
75009 Paris
T. +33 (0)1 42 601 606
F. +33 (0)1 42 613 792

Sénart
2 Points de Vue
77127 Lieusaint
T. +33 (0)1 60 564 433
F. +33 (0)1 60 685 689

Expertise comptable | Commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'ordre de la Région Parisienne
et sur la liste rattachée à la CRCC de Paris
SAS au capital de 1 000 000 €
RCS Paris B 391 857 760 | APE 6920Z

ASSOCIATION OCAPAT

Siège social : 153, rue de la Pompe - 75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux administrateurs,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OCAPAT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Conformément au plan comptable applicable aux organismes paritaires de la formation professionnelle, l'association OCAPIAT constitue des charges à payer pour engagement de financement de formation diminué des annulations probables telles que décrits dans le paragraphe « Règle de rattachement des dépenses et des engagements de formation » de la note 3.5 de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre association pour le calcul des charges à payer. Nous avons notamment examiné, sur la base des éléments disponibles à la date de nos contrôles, les modalités de détermination des taux d'annulation d'engagement utilisés.

4 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Administrateurs.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

NSK

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 26 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes

NSK

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Manuel Navarro', with a horizontal line underneath it.

Manuel Navarro

OCAPIAT

COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022

Sommaire

BILAN	4
ACTIF	4
PASSIF	5
COMPTE DE RESULTAT	6
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	7
1. ACTIVITES DE L'ENTITE	7
1.1. OBJET SOCIAL	7
1.2. NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES	7
1.3. MOYENS MIS EN ŒUVRE	8
2. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	9
2.1. TRANSFERT DE LA COLLECTE DES CONTRIBUTIONS FORMATION LEGALES A L'URSSAF ET A LA MSA	9
2.2. ALTERNANCE - PEREQUATION OBTENUE DE FRANCE COMPETENCES	10
2.3. SECTION PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES (PDC)	10
2.4. FONDS DES TRAVAILLEURS NON-SALARIES DES SECTEURS DE LA PECHE MARITIME ET DES CULTURES MARINES	10
2.5. EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	11
2.6. CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS	12
2.7. REGULARISATION PAR LA MSA DE LA COLLECTE CPF-CDD DES ANNEES 2019 A 2021 LIEE A DES SALARIES SAISONNIERS	13
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	14
3.1. PRINCIPES GENERAUX	14
3.2. COMPTABILISATION PAR L'OPCO DE LA PARTICIPATION DES ENTREPRISES	14
3.3. COMPTABILISATION PAR L'OPCO DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT	15
3.4. REGLES DE RATTACHEMENT DE LA PEREQUATION DE FRANCE COMPETENCES	15
3.5. REGLES DE RATTACHEMENT DES DEPENSES ET DES ENGAGEMENTS DE FORMATION	16
3.6. FRAIS DE MISSION	16
3.7. EXCEDENTS DE TRESORERIE	16
3.8. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	17
3.9. CREANCES	18
3.10. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	18
3.11. PRODUITS A RECEVOIR	18
3.12. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	18
3.13. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	19

DETAIL DES COMPTES	20
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	20
NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	22
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	24
NOTES SUR LE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FORMATION.....	25
AUTRES INFORMATIONS HORS BILAN.....	33
ETATS FINANCIERS PAR DISPOSITIF.....	34
PDC.....	34
ALTERNANCE	37
CPF.....	40
VERSEMENTS CONVENTIONNELS.....	43
VERSEMENTS VOLONTAIRES	46
TNS	49
FONCTIONNEMENT	52
CIF.....	55
CIF-CDD	58
FRANCE COMPETENCES	61

BILAN**ACTIF**

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois			Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	4 545 463	3 583 798	961 665	1 752 738
Immobilisations Corporelles	56 282 654	25 718 779	30 563 875	33 128 680
Immobilisations Financières	170 341	40 299	130 042	398 623
TOTAL (I)	60 998 458	29 342 876	31 655 583	35 280 041
Actif circulant				
France Compétences	648 926 384		648 926 384	495 074 619
Créances sur subventions	27 040 645	5 374 529	21 666 116	33 840 193
Adhérents et comptes rattachés	84 854 908		84 854 908	212 254 462
Autres créances	45 666 851		45 666 851	16 173 107
Valeurs mobilières de placement	135 339 758		135 339 758	115 063 983
Disponibilités	401 234 019		401 234 019	430 336 704
Comptes de liaison	-		-	-
TOTAL (II)	1 343 062 565	5 374 529	1 337 688 036	1 302 743 068
Charges constatés d'avance (III)	650 342	-	650 342	653 989
TOTAL ACTIF (I + II+III)	1 404 711 365	34 717 404	1 369 993 961	1 338 677 098

BILAN**PASSIF**

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
<i>Fonds Propres</i>		
Réserves	-	368 965
Report à nouveau	160 621 111	201 840 477
Résultat	-30 454 821	-41 588 330
TOTAL (I)	130 166 291	160 621 111
Fonds Dédiés	12 066 995	24 405 920
<i>Provisions</i>		
Provisions pour risques	3 284 202	2 971 002
Provisions pour charges	2 009 559	2 320 117
TOTAL (II)	5 293 761	5 291 119
<i>Dettes</i>		
Empunts et Dettes assimilées	383 974 026	325 976 072
France Compétences	4 996 758	41 054 787
Charges à payer pour EFF	778 841 176	712 382 327
Dettes fournisseurs	1 114 971	3 403 589
Dettes fiscales et sociales	30 265 106	38 650 404
Autres dettes	11 679 604	14 059 438
Comptes de liaison	-	-
TOTAL (III)	1 210 871 641	1 135 526 617
Produits constatés d'avance (IV)	11 595 273	12 832 330
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	1 369 993 961	1 338 677 098

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	7 890 821	509 916 389
. Concours France Compétences		
- Au titre des Collectes légales	229 219 875	10 697 624
- Au titre de la Péréquation	466 022 495	441 730 993
. Contributions supplémentaires	226 869 537	194 685 281
. Subventions de formation	7 085 791	23 135 050
. Utilisations des fonds dédiés	21 401 536	10 780 349
. Autres produits de formation	2 230 623	5 504 070
Total des produits de formation	985 383 073	1 196 449 756
Charges de formation		
. Charges de formation	932 389 881	898 774 251
. Transfert France Compétence au titres des disponibilités Excédentaires	455 332	-
. Reports en fonds dédiés	10 258 692	21 401 536
. Autres charges de formation	8 361 631	275 947 810
Total des charges de formation	976 127 932	1 196 123 597
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	9 255 141	326 159
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	1 017 511	1 725 001
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	347 089	586 055
. Utilisations des fonds dédiés	3 004 384	1 576 608
. Autres produits	4 033	1 333
Total des produits de fonctionnement	4 373 017	3 888 998
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	312 830	200 712
. Services extérieurs	13 565 230	17 792 877
. Impôts et taxes	469 274	507 357
. Charges de personnel	24 413 822	23 584 950
. Dotations aux amortissements et provisions	3 772 179	3 290 923
. Reports en fonds dédiés	1 808 303	3 004 384
. Autres charges	83 472	9 437
Total des charges de fonctionnement	44 425 109	48 390 641
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-40 052 092	-44 501 643
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	-30 796 951	-44 175 485
Produits financiers	210 157	13 025
Charges financières	40 299	-
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	169 858	13 025
Produits exceptionnels	1 413 580	2 730 379
Charges exceptionnelles	1 241 308	156 250
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	172 272	2 574 129
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-30 454 821	-41 588 330

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

OCAPIAT

153, rue de la Pompe - CS 60742
75179 PARIS

L'exercice clos le 31 décembre 2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice clos le 31 décembre 2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan est de 1 369 993 961 €uros.

Le résultat net comptable est un déficit net de (30 454 821) €uros.

1. ACTIVITES DE L'ENTITE

1.1. OBJET SOCIAL

OCAPIAT assure les missions définies par les dispositions légales et réglementaires pour les opérateurs de compétences. Plus largement, OCAPIAT intervient dans le périmètre des Conventions Collectives qui l'ont désigné, tel que prévu par l'accord relatif à sa constitution.

En outre, OCAPIAT met à disposition des entreprises et des salariés les informations utiles au développement des compétences, à l'orientation et l'élaboration des projets professionnels, conformément aux orientations définies par les Commissions Paritaires de branche.

OCAPIAT travaille aussi aux cotés des branches professionnelles afin de leur apporter, notamment, un appui technique.

1.2. NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES

OCAPIAT a été agréé pour collecter et gérer les fonds consacrés au financement :

- Du Plan de Développement des Compétences au bénéfice des entreprises de moins de cinquante salariés,
- De l'Alternance,
- Des contributions supplémentaires (conventionnelles et volontaires),
- Des travailleurs indépendants et des employeurs de la pêche maritime et des cultures marines.

Le champ couvert par OCAPIAT est le territoire métropolitain ainsi que les Départements et Régions d'Outre-Mer et Territoires ultramarins.

En complément de la gestion des fonds, OCAPIAT propose à ses adhérents un ensemble de services pour les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers (veille réglementaire, informations, offres de formation, outils méthodologiques, supports de communication...).

1.3. MOYENS MIS EN ŒUVRE

OCAPIAT assure :

- La promotion des métiers des branches adhérentes à OCAPIAT pour répondre aux besoins de recrutement,
- L'information des entreprises, des salariés, des demandeurs d'emploi et des jeunes sur les dispositifs existants,
- L'anticipation de l'évolution des emplois et qualifications, notamment l'impact des transitions numériques, énergétiques et écologiques,
- Le conseil des entreprises au plus près du terrain pour apporter des réponses individualisées,
- Le financement de l'Alternance, du Plan de Développement des Compétences et des actions d'accompagnement des entreprises et des branches.

2. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1. TRANSFERT DE LA COLLECTE DES CONTRIBUTIONS FORMATION LEGALES A L'URSSAF ET A LA MSA

Dans le cadre de la loi du 5 septembre 2018 "*Pour la liberté de choisir son avenir professionnel*", les pouvoirs publics ont confié à l'URSSAF et à la MSA la collecte des contributions légales de formation professionnelle et de taxe d'apprentissage. Cette mesure a pris effet à compter du 1^{er} janvier 2022.

Cet exercice 2022 d'OCAPIAT est donc le premier pour lequel les principales ressources des dispositifs légaux proviennent, non pas des collectes directes réalisées par OCAPIAT, mais des dotations versées par FRANCE COMPETENCES pour l'Alternance et le Plan de Développement des Compétences des entreprises de moins de 50 salariés (PDC-50).

Les OPCO restent collecteurs des contributions formation volontaires et conventionnelles de branche. Ils continuent aussi de traiter les éventuelles collectes légales différées et/ou régularisations au titre des années 2021 ou antérieures.

Parallèlement à ce transfert de collecte aux URSSAF et MSA, depuis le 1^{er} janvier 2022, le périmètre d'activité des OPCO est déterminé par un fichier "opposable" d'entreprises transmis mensuellement par FRANCE COMPETENCES aux OPCO. Ce fichier est élaboré à partir des informations des Conventions Collectives applicables (ou à défaut par la désignation directe de l'OPCO) déclarées en DSN par les entreprises, pour chacun de leurs établissements.

Depuis janvier 2022, les URSSAF et la MSA prélèvent directement les contributions formation pour toutes les entreprises, celles-ci sont ensuite reversées à FRANCE COMPETENCES qui alloue des enveloppes à différents acteurs en fonction de leurs rôles. Les OPCO se voient dotés par FRANCE COMPETENCES de 2 enveloppes :

- Une enveloppe pour financer les dispositifs de l'Alternance,
- Une enveloppe pour financer le PDC-50.

La répartition de ces enveloppes entre les différents OPCO se fait de manière différente :

- Pour l'Alternance : en fonction des contributions des entreprises relevant des branches adhérentes à l'opérateur de compétences,
- Pour le PDC-50 : en fonction du nombre d'entreprises de moins de 50 salariés adhérentes et de leurs effectifs salariés.

En fin d'année N-1, FRANCE COMPETENCES porte à la connaissance des OPCO le montant des dotations prévisionnelles. Ces informations servent à établir les budgets de formation et donc mécaniquement le budget de fonctionnement.

FRANCE COMPETENCES effectue 4 versements : en avril, juillet, octobre de l'année n et en janvier de l'année n+1. Un ajustement est prévu en avril de l'année n+1 au moment de la dotation définitive.

2.2. ALTERNANCE - PEREQUATION OBTENUE DE FRANCE COMPETENCES

Au regard de la prévision annuelle d'activité de l'Alternance 2022 et conformément au décret n° 2018-1331 du 28 décembre 2018, FRANCE COMPETENCES a accordé à OCAPIAT une enveloppe de 466 M€ au titre de la dotation en fonds de péréquation (courrier en date du 2 mai 2023). Cette enveloppe s'ajoute à la dotation ALTERNANCE de FRANCE COMPETENCES issue de la collecte versée par les entreprises du périmètre d'OCAPIAT.

La dotation en fonds de péréquation de 466 M€ a été comptabilisée en produits à recevoir dans les comptes annuels. Compte tenu des éléments constatés dans les comptes 2022, le résultat de la section Alternance affiche un reste à couvrir de plus de 9 M€. Ce montant sera intégré à la demande de péréquation à percevoir en 2023.

Ces fonds de FRANCE COMPETENCES ont permis d'assurer le financement de plus de 52 000 contrats d'apprentissage et plus de 7 000 contrats de professionnalisation.

2.3. SECTION PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES (PDC)

Détermination des budgets de formation

Compte tenu de la typologie des entreprises adhérentes à l'OPCO (98 % de TPE-PME), des orientations stratégiques validées par le Conseil d'Administration ainsi que des objectifs fixés dans la Convention d'Objectifs et de Moyens, la détermination des budgets de formation alloués en 2022 au titre de la section PDC a fait l'objet d'une attention toute particulière.

Ce budget total a été déterminé en tenant compte de la dotation allouée par FRANCE COMPETENCES et en affectant une partie significative du report à nouveau de la section PDC et de celui de la section Versements Volontaires.

La dotation 2022 de FRANCE COMPETENCES s'élève à 39,5 M€. S'ajoute à cette dotation les contributions perçues directement par OCAPIAT pour un montant de 1.3M€.

Le Conseil d'Administration, avait pris la décision de financer les engagements non couverts de la section PDC-50 par la section volontaire dans la limite d'un montant de 41.2 M€. A la clôture 2022, pour équilibrer la section PDC - 50, l'alimentation de la section PDC-50 via la section volontaire a été réalisée pour un montant de 24,7 M€.

La mobilisation de ces budgets a permis de soutenir les projets de formation des entreprises adhérentes de l'OPCO, de développer le taux d'accès à la formation dans les TPE-PME et d'engager des démarches partenariales innovantes avec la Caisse des Dépôts et Consignations et les Associations régionales Transitions Professionnelles.

2.4. FONDS DES TRAVAILLEURS NON-SALARIES DES SECTEURS DE LA PECHE MARITIME ET DES CULTURES MARINES

Modalité de collecte

OCAPIAT gère les fonds formation des travailleurs non-salariés des secteurs de la pêche maritime et des cultures marines. La collecte assurée par les URSSAF et la MSA est reversée à FRANCE COMPETENCES puis répartie aux attributaires dont fait partie OCAPIAT.

Pilotage des disponibilités excédentaires

Le décret n° 2021-1916 du 30 décembre 2021 prévoit que les dispositions de l'article R. 6332-77-1 du Code du travail, qui fixent les règles applicables aux disponibilités dont un fonds d'assurance formation des non-salariés peut disposer, seront applicables à la gestion de ces fonds à compter de 2022. Pour l'exercice 2022, le montant des disponibilités excédentaires reversé à FRANCE COMPETENCES a atteint la somme de 455 K€.

2.5. EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Section CPF

L'article 4 du décret n° 2020-1739 du 29 décembre 2020 relatif au recouvrement et à la répartition des contributions dédiées au financement de l'apprentissage et de la formation professionnelle définit que "les fonds propres disponibles de la section financière dédiée au Compte Personnel de Formation (CPF) à l'issue de l'exercice comptable de l'année 2019 qui ne sont pas affectés à la liquidation des opérations afférentes sont reportés dans la section financière dédiée à l'Alternance".

La récupération de la gestion du dispositif CPF par la Caisse des Dépôts a démarré au cours du dernier trimestre 2019. Depuis le 1^{er} février 2020, les OPCO ne peuvent plus traiter les demandes mais continuent de payer les dossiers précédemment engagés.

La section financière dédiée à la gestion de ce dispositif reste ouverte pour enregistrer ces règlements.

Le solde de fonds disponibles est conservé pour le règlement des derniers dossiers. Il donnera lieu, le cas échéant, à un transfert au bénéfice de la section Alternance, dès la fin du traitement de l'ensemble des dossiers du dispositif.

Sections CIF et CIF-CDD

L'article 2 du décret n° 2020 - 1434 du 24 novembre 2020 portant sur diverses dispositions relatives à la formation professionnelle expose que "les reports à nouveau constatés au 1^{er} janvier 2020 par les OPCO dans les sections financières relatives au financement du CIF sont versés à hauteur de 60 % à la section financière dédiée à l'Alternance avant le 25 novembre 2020". Le solde est versé au plus tard le 30 juin de l'année suivant le dénouement du dernier dossier.

Au titre de l'acompte de 60 %, les transferts des fonds depuis le CIF et le CIF-CDD ont été neutres pour le dispositif de l'ALTERNANCE dans la mesure où le report à nouveau positif du CIF était compensé par un report à nouveau négatif équivalent sur le CIF-CDD.

En 2022 et dans l'attente du dénouement de la gestion des derniers dossiers de formation engagés précédemment au titre des dispositifs CIF CDD et CDI, aucun transfert de fonds n'a été effectué au titre de la section Alternance. Cette opération pourra être envisagée, le cas échéant, en fonction des soldes constatés, dès la clôture totale des opérations du dispositif.

2.6. CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

La réglementation, contenue à l'article L. 6332-2 du Code du travail, prévoit la signature entre chaque Opérateur de Compétences et l'Etat d'une Convention triennale d'Objectifs et de Moyens. Cette Convention détermine les modalités de financement, le cadre d'action ainsi que les objectifs et les résultats attendus des opérateurs dans la conduite de leurs missions.

S'agissant des frais de fonctionnement, la Convention d'Objectifs et de Moyens fixe, pour chacune des trois années, le plafond des frais de fonctionnement que l'OPCO doit respecter. Il convient de souligner que ce plafond est exprimé en pourcentage des ressources gérées. Ainsi, plus l'activité se développe, plus le plafond de frais (lié aux ressources gérées) augmente.

Par ailleurs, les frais de fonctionnement des OPCO sont constitués par deux types de frais : d'une part, les frais de gestion et d'autre part, les frais d'information et de missions :

- Frais de gestion :
 - Frais de gestion administrative des dossiers de formation,
 - Frais de déplacement des instances.
- Frais d'information et de missions :
 - Accompagnement des branches pour le développement de l'Alternance et la mise en œuvre des conventions de coopérations,
 - Appui technique aux branches pour la détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et de professionnalisation,
 - Dépenses d'observatoire,
 - Ingénierie de certification professionnelle, frais d'étude ou de recherche intéressant la formation,
 - Information-conseil, de pilotage de projet et de services de proximité pour les TPE/PME,
 - Contrôle qualité des formations dispensées.

Objectifs et modulation des frais prévus dans la Convention d'Objectifs et de Moyens (COM)

S'agissant des objectifs, la COM prévoit 10 indicateurs dont 5 sont communs à l'ensemble des OPCO et 5 autres sont propres à OCAPIAT.

Le suivi des 10 indicateurs de la COM fait l'objet d'un suivi mensuel partagé avec le Comité d'audit, le Bureau et le Conseil d'Administration, ces indicateurs sont les suivants :

- Nombre de contrats de professionnalisation et d'apprentissage,
- Activité de l'OPCO envers les TPE/PME,
- Capacité de l'OPCO à aller chercher des cofinancements,
- Gestion administrative des dossiers,
- Couverture territoriale par conseiller,
- Activité en faveur des salariés ayant un faible niveau de qualification,
- Activité sur les dispositifs spécifiques favorisant l'intégration ou le maintien dans l'emploi,
- Activité en faveur des demandeurs d'emploi,
- Activité en faveur des demandeurs DOM,
- Contrôle qualité de l'offre formation.

Avenant à la Convention d'Objectifs et de Moyens

L'entretien annuel d'évaluation de la Convention d'Objectifs et de Moyens entre le Ministère du Travail (Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle) et la Délégation nationale d'OCAPIAT (Présidence paritaire et Direction Générale) a été réalisé en 2021.

Cet entretien a notamment permis de faire un bilan des réalisations au titre de l'année 2020 (atteinte des objectifs et maîtrise des frais de fonctionnement), et des objectifs pour l'année 2021.

A la suite de cet échange, un avenant à la COM a été signé le 15 décembre 2021. Cet avenant a permis :

- D'ajuster les objectifs 2021 relatifs aux contrats en alternance (contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage) au regard des réalisations constatées et des prévisions d'activité,
- D'actualiser les plafonds prévisionnels de frais de fonctionnement pour l'année 2021 en tenant compte des niveaux prévisionnels revus de fonds gérés,
- De prévoir le report (en 2021 et/ou 2022) des frais de mission qui n'ont pu être engagés précédemment.

Modulation de la COM

A la suite des échanges avec la Gouvernance paritaire, une affectation des frais entre les différentes sections de l'OPCO a été validée, avec pour triple objectif :

- Ne pas dépasser les pourcentages fixés (dans la COM initiale) et les montants indiqués (dans le dernier avenant signé),
- Respecter les taux planchers de 3 % prévus pour les fonds conventionnels et volontaires,
- Optimiser la part des frais affectés aux Sections Fonds Conventionnels et PDC et affecter une part de frais à la Section Alternance en cohérence avec les niveaux d'activité et de ressources élevés de cette section.

2.7. REGULARISATION PAR LA MSA DE LA COLLECTE CPF-CDD DES ANNEES 2019 A 2021 LIEE A DES SALARIES SAISONNIERS

Le 7 février 2023, la CCMSA a informé OCAPIAT qu'elle aurait induit collecté puis remboursé des contributions estimées, à ce jour, à 19,15 M€.

La situation n'étant pas clarifiée entre les différentes parties, le Conseil d'Administration d'OCAPIAT (Séance du 10 mai 2023) considère que le caractère probable ou certain du décaissement induit n'est pas avéré. En ce sens, ce montant constitue un passif éventuel qui n'a pas à être comptabilisé au 31 décembre 2022.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions :

- Le règlement n° 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif abroge le règlement CRC n° 99-01 (modifié en 2004) et tous les règlements le modifiant.
- Le plan comptable est applicable aux OPCO selon le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2019-03 du 5 juillet 2019 homologué le 26 décembre 2019 et applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes suivants :

Image fidèle
Comparabilité
Continuité d'activité
Régularité
Sincérité
Prudence
Permanence des méthodes
Continuité d'exploitation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont détaillées dans les notes suivantes.

3.2. COMPTABILISATION PAR L'OPCO DE LA PARTICIPATION DES ENTREPRISES

La comptabilisation de la collecte des contributions versées par les entreprises répond au principe de la créance acquise. Par conséquent, les collectes inscrites en produits dans le résultat de l'exercice correspondent :

- A l'obligation légale dont les entreprises se sont acquittées auprès d'OCAPIAT avant le 31 mars 2023. Les produits à recevoir ont ainsi été déterminés sur la base de listes de gestion issues des systèmes d'informations exploités par OCAPIAT.
- Aux versements volontaires qu'elles ont effectués librement au cours de l'exercice 2022. Les versements volontaires liés à des actions de formation engagées au 31 décembre 2022 restant à encaisser, ont ainsi été comptabilisés en produits à recevoir. Les versements volontaires reçus sur des actions non engagées à la clôture de l'exercice sont comptabilisés en produits constatés d'avance.
- Aux versements conventionnels, dans le cadre des dispositions des accords de branche applicables, dont les entreprises doivent s'acquitter auprès d'OCAPIAT en 2023 au titre de la masse salariale 2022.

3.3. COMPTABILISATION PAR L'OPCO DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT

Les conventions de financement conclues entre l'OPCO et un organisme financeur prévoient l'attribution par l'organisme financeur d'une aide en contrepartie de la réalisation, par l'OPCO, de l'opération de formation mentionnée dans la convention. Les subventions concernent principalement les conventions Fonds National de l'Emploi (FNE) et Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) pilotées respectivement par le Ministère du Travail de l'Emploi et de l'Insertion et Pôle Emploi.

Ces subventions sont inscrites dans le compte de résultat au 31 décembre 2022 pour leur montant notifié par le financeur. Le critère d'engagement des actions de formation est une condition suspensive à l'attribution de la subvention. Cette condition suspensive est levée lors de la constatation, par le financeur, de l'engagement par l'OPCO des actions de formation selon les modalités prévues dans la convention de financement. Les appels à projet sont comptabilisés de la manière suivante :

- Subventions annuelles : le produit à recevoir est obtenu sur la base des engagements donnés et est minoré des acomptes reçus.
- Subventions pluriannuelles : le produit à recevoir est obtenu sur la base du montant conventionné. Il est minoré des acomptes reçus. Une provision pour fonds dédiés est dotée pour ramener le produit au niveau d'engagement effectif des dossiers sous-jacents.

Pour les subventions obtenues depuis moins de trois ans, le produit de subvention est minoré par une provision destinée à couvrir les annulations éventuelles des engagements sous-jacents :

- PDC : 7 %,
- Alternance : 20 %,
- Volontaire : 5 %.

Les subventions obtenues depuis trois ans et plus se voient appliquer une provision majorée compte tenu de leur antériorité (taux appliqué au montant total des produits attendus et encaissés pour la convention considérée) :

- 3 ans : 30 %,
- 4 ans : 50 %,
- 5 ans et plus : 100 %.

3.4. REGLES DE RATTACHEMENT DE LA PEREQUATION DE FRANCE COMPETENCES

FRANCE COMPETENCES intervient en complément des ressources de collecte :

- Sur l'Alternance, sous réserve du respect des critères d'éligibilité des financements accordés,
- Sur le Plan de Développement des Compétences, en fonction de la répartition interbranches de la collecte réalisée.

La péréquation est inscrite dans le compte de résultat au 31 décembre 2022 pour le montant notifié par FRANCE COMPETENCES. Le produit de l'exercice s'établit ainsi à 39,5 M€ pour le PDC et 466 M€ pour l'Alternance.

3.5. REGLES DE RATTACHEMENT DES DEPENSES ET DES ENGAGEMENTS DE FORMATION

Les charges de formation sont comptabilisées de la façon suivante :

- Le financement des actions de formation réalisées pour les entreprises constitue une charge de l'exercice de réalisation de la formation.
- Les actions de formation engagées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en charges à payer. Afin de tenir compte du doute subsistant sur leur niveau de réalisation, ces engagements sont diminués d'un taux d'annulation probable calculé sur une moyenne historique par dispositif :
 - PDC : 7 %,
 - Alternance Eligible : 20 %,
 - Alternance Non Eligible : 21 %,
 - Versements Volontaires : 0 %,
 - Versements Conventionnels : 0 %,
 - TNS : 10 %.

Lorsque les taux d'annulation théoriques conduisent à des résultats incohérents, la provision est ajustée sur les annulations réellement constatées.

3.6. FRAIS DE MISSION

Les charges liées aux frais de mission sont valorisées sur la base des réalisations de l'exercice et sur la base des décisions de financement prises par les instances décisionnelles compétentes d'OCAPIAT.

3.7. EXCEDENTS DE TRESORERIE

En application des articles R. 6332-27 à R. 6332-29 du Code du travail, les disponibilités dont un OPCO peut disposer au titre des actions de l'Alternance et du Plan de Développement des Compétences ne peuvent excéder le tiers des charges comptabilisées (à l'exception des dotations aux amortissements et provisions) au cours du dernier exercice clos.

3.8. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2003-07, CRC 2004-06 et CRC 2015-06.

Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

En application des règlements comptables, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Évaluées de façon fiable.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'apport. Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'acte liés à l'acquisition ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts, qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges. La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

La comptabilisation des amortissements est réalisée dans le respect du règlement CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 sur la définition des actifs amortissables et sur la notion de plan d'amortissement. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévisible d'utilisation réelle du bien et non plus sur les durées d'usage habituellement admises.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

- | | |
|---------------------------------|-------------|
| - Immeubles | 15 à 45 ans |
| - Logiciel de base de données | 2 à 5 ans |
| - Progiciel | 3 ans |
| - Aménagements et installations | 9 à 10 ans |
| - Matériels de transport | 5 ans |
| - Matériel informatique | 3 ans |
| - Mobilier | 5 à 10 ans |

3.9. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.10. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute des participations et les valeurs mobilières de placement correspondent au coût d'achat, hors frais accessoires, de ces éléments. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée à due concurrence.

3.11. PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir, inclus dans les postes d'actif circulant, représentent le montant des produits non encore facturés par l'organisme mais imputables à l'exercice.

3.12. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Toutes les charges constatées d'avance sont liées à l'exploitation.

3.13. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Principe

Une section comptable distincte est créée pour valoriser les dépenses communes à toutes les sections. A la date de clôture de chaque exercice, les charges issues de cette section "Fonctionnement" sont réparties entre les autres sections selon des clés de répartition.

Une Convention d'Objectifs et de Moyens encadre les frais de fonctionnement.

L'analyse du niveau des frais de gestion par rapport aux plafonnements est exposée ci-dessous :

OCAPIAT CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (COM) Année 2022	FRAIS DE GESTION (art. R. 6332-17-(I))		FRAIS D'INFORMATION ET DE MISSION (Art. R. 6332-17 (II))						Total 2022
	Frais de gestion administrative relatifs à l'instruction et au suivi des dossiers de formation	Remboursement des frais de déplacement, de séjour et de restauration engagés par les personnes qui siègent au sein des organes de direction de l'organisme	Accompagnement des branches professionnelles pour le développement de l'alternance et la mise en oeuvre des conventions cadre de coopération	Appui technique aux branches dans la détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et de professionnalisation	Observatoires prospectifs des métiers et des qualifications dépenses destinées à mesurer l'évolution quantitative et qualitative des emplois et des qualifications	Ingénierie de certification professionnelle et frais d'études ou de recherches intéressant la formation	Information-conseil, pilotage de projet et service de proximité aux entreprises	Contrôle de la qualité des formations dispensées	
Achats et autres charges externes	2 198 798 €	117 713 €	1 476 550 €	90 337 €	235 314 €	744 238 €	8 800 084 €	215 026 €	13 878 060 €
Impôts, taxes et versements assimilés	178 166 €	- €	57 777 €	10 060 €	10 562 €	16 805 €	184 122 €	11 782 €	469 274 €
Charges de personnel	7 438 769 €	- €	3 508 510 €	678 460 €	745 110 €	1 042 714 €	10 207 541 €	792 717 €	24 413 822 €
Autres charges de fonctionnement	1 204 818 €	- €	390 704 €	68 029 €	71 425 €	113 640 €	1 245 091 €	79 674 €	3 173 382 €
Dotations aux amort. et provisions	1 432 159 €	- €	464 428 €	80 865 €	84 903 €	135 083 €	1 480 032 €	94 708 €	3 772 179 €
Produits de fonctionnement	2 276 750 €	- €	738 316 €	128 554 €	134 973 €	214 746 €	2 352 855 €	150 561 €	5 996 755 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 (I)	10 175 960 €	117 713 €	5 159 653 €	799 197 €	1 012 341 €	1 837 734 €	19 564 016 €	1 043 347 €	39 709 962 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 (I)	10 293 673 €		29 416 288 €						39 709 962 €
PLAFONNEMENT COM (II)	26 838 202 €		43 933 195 €						70 771 397 €
DIFFERENTIEL (I- II)	16 544 528 €		14 516 906 €						31 061 435 €
Taux 2022	1,11%		3,17%						4,28%
BASE ET TAUX DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2022	Base collecte		232 215 236 €						
	Base péréquation alt.		466 022 495 €						
	Base dotation alt.		189 740 327 €						
	Base dotation PDC -50		39 479 548 €						
	Base totale		927 457 606 €						
Taux	2,89%		4,74%						7,63%
PLAFONNEMENT INITIAL COM (II)	17 207 366	199 050	4 997 829	774 132	980 591	1 780 097	18 950 421	1 010 624	45 900 109 €
PLAFONNEMENT INITIAL COM (II)	17 406 416		28 493 693						45 900 109 €
ÉCART RÉALISÉ / INITIAL	- 7 031 406 €	- 81 337 €	161 824 €	25 066 €	31 750 €	57 638 €	613 594 €	32 723 €	- 6 190 148 €
ÉCART RÉALISÉ / INITIAL	- 7 112 743 €		922 595 €						- 6 190 148 €

Répartition des charges de structure par dispositif

Dans la mesure où l'organisme gère plusieurs activités, une répartition des charges de structure (charges de fonctionnement, considérées comme les frais de gestion, de mission et d'information) entre les dispositifs a été effectuée.

Pour l'exercice 2022, dans le respect des plafonds de frais de gestion définis dans la Convention d'Objectifs et de Moyens (COM), les charges de fonctionnement affectées représentent pour l'alternance 4,80% des ressources du dispositif, pour le PDC-50 3,09% et pour le conventionnel et le volontaire 3,00%.

Répartition des comptes d'actif et de passif aux activités de la COM

Les comptes d'actif et de passif de la section "Moyens communs" sont répartis entre les dispositifs au prorata des frais de fonctionnement qu'ils supportent. Les comptes de liaison résiduels sont alors intégrés à la trésorerie.

DETAIL DES COMPTES

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

IMMOBILISATIONS - K€	Valeurs brutes début d'exercice	Acquisitions	Cessions Mise au rebut Réajustements	Valeurs brutes fin d'exercice	Amort. et dépréciat* cumulés	Valeurs nettes fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 543	3	-	4 545	3 584	962
Logiciels	4 543	3		4 545	3 584	962
Logiciels en cours	-	-		-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 968	1 098	1 784	56 283	25 719	30 564
Terrains	4 105			4 105	-	4 105
Constructions	43 968		1 242	42 726	20 318	22 408
Agencements et aménagements	69	13		82	68	14
Installations générales	3 465	26		3 491	1 852	1 640
Matériel de transport	1 538	806	329	2 014	948	1 066
Matériel de bureau et informatique	2 411	249	212	2 448	1 713	735
Mobilier	1 412	4		1 416	821	595
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-			-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-			-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	399	2	231	170	40	129
Prêts accordés au personnel	40	0	19	20	-	20
Autres immobilisations financières	359	2	212	150	40	109
TOTAL	61 910	1 103	2 015	60 998	29 343	31 655

Amortissements et dépréciations d'actif

AMORTISSEMENTS - K€	Amortissements et dépréciations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements et dépréciations cumulées en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 790	794	-	3 584
Logiciels	2 790	794	-	3 584
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 840	2 582	703	25 719
Constructions	19 002	1 485	169	20 318
Agencements et aménagements	65	2	-	68
Installations générales	1 617	235	-	1 852
Matériel de transport	988	282	322	948
Matériel de bureau et informatique	1 507	418	212	1 713
Mobilier	660	161	-	821
Dépréciations des installations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	40	40
Autres immobilisations financières	-	-	40	40
TOTAL	26 630	3 376	743	29 343

Etat des créances

ACTIF CIRCULANT EN K€	Brut	Dépréciation	Val. Nette 2022	Val. Nette 2021
FRANCE COMPETENCES	648 926		648 926	495 075
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	27 041	5 375	21 666	33 840
Collecte à recevoir (TTC) et créances sur les adhérents	84 855		84 855	212 254
Avances versées à des organismes de formation	-		-	-
Appel complémentaire réalisé auprès des adhérents	-		-	-
Dévolution à recevoir	-		-	-
Crédit de TVA	8 930		8 930	12 214
TVA sur charges à payer	24 050		24 050	557
Autres	12 687		12 687	3 402
TOTAL	806 489	5 375	801 114	757 342

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des fonds associatifs

FONDS ASSOCIATIFS - K€	Fonds associatifs ouverture 2022	Résultat 2022	Fonds associatifs clôture 2022
PDC	22 320	22 320	-
Alternance	-	9 680	9 680
CPF	974	352	622
Conventionnel	12 082	2 236	14 318
Volontaires	123 250	247	123 003
FRANCE COMPETENCES	-		-
TNS	618	189	429
CIF-CDI	849	73	776
CIF-CDD	2 226	24	2 250
Total	160 621	30 455	130 166

Etat des provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - K€	Valeur à l'ouverture	Dotations de l'année	Reprise de l'année	Valeur à la clôture
Provision pour indemnités de fin de carrière	2 320		-311	2 010
Provision pour litige lié aux OF	1 616	13		1 629
Provision pour risque de reversement de subventions	1 095	1 095	-1 095	1 095
Autres litiges	260	300		560
TOTAL	5 291	1 408	-1 405	5 294

Fonds dédiés

FONDS DEDIES - K€	2022
PDC	6 500
Alternance	29
CPF	-
Conventionnel	-
Volontaires	3 730
FRANCE COMPETENCES	-
TNS	-
CIF-CDI	-
CIF-CDD	-
Fonctionnement	1 808
TOTAL	12 067

Etat des dettes

DETTES EN K€	2 022	2 021
Charges à payer EFF	778 841	712 382
Dettes fiscales et sociales	30 265	38 650
Contributions légales à reverser à FRANCE COMPETENCES	4 997	41 055
Fournisseurs	1 115	3 404
Dettes issues des dévolutions	857	857
Autres	10 822	13 202
TOTAL	826 897	809 551

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont relatifs aux versements reçus volontaires sur des actions non engagées à la clôture de l'exercice ou à des trop perçus sur la collecte volontaire.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits de formation

Les comptes de collecte (en H.T.) se présentent ainsi :

PRODUITS DE FORMATION H.T. EN K€	PDC	ALTERNANCE	CPF	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	VERSEMENTS VOLONTAIRES
Collecte	1 303	4 043	568	11 722	214 635
Dotations FRANCE COMPETENCES	39 480	189 740	-	-	-
Péréquation	-	466 022	-	-	-
TOTAL PRODUITS DE FORMATION	40 783	659 806	568	11 722	214 635

PRODUITS DE FORMATION H.T. EN K€	TNS	CIF-CDI	CIF-CDD	FRANCE COMPETENCES	TOTAL
Collecte	512	-	2	1 975	234 759
Dotations FRANCE COMPETENCES	-	-	-	-	229 220
Péréquation	-	-	-	-	466 022
TOTAL PRODUITS DE FORMATION	512	-	2	1 975	930 002

Charges de formation

Les charges au titre du financement des formations (en H.T.) se présentent ainsi :

CHARGES DE FORMATION H.T. EN K€	PDC	ALTERNANCE	CPF	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	VERSEMENTS VOLONTAIRES
Charges décaissées	103 743	580 264	1 109	9 656	193 402
Variation des charges à payer	-	57 926	-	521	1 269
TOTAL CHARGES DE FORMATION	91 889	638 190	843	9 135	192 133

CHARGES DE FORMATION H.T. EN K€	TNS	CIF-CDI	CIF-CDD	TOTAL
Charges décaissées	232	27	0	888 433
Variation des charges à payer	-	54	-	43 957
TOTAL CHARGES DE FORMATION	231	27	5	932 390

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire à hauteur de 172 K€ du fait, notamment de la plus-value générée sur la cession d'immobilisations (immeubles et véhicules : 321 K€) et la dotation de provisions pour (160) K€.

NOTES SUR LE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FORMATION

Plan de Développement des Compétences

Tableau de suivi des engagements de financement de formation										
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	-	1 646 992	7 335 605	45 532 490		54 515 087
B	Engagements et compléments	-	-	68	3 025	-	-	-	107 290 379	107 293 472
C = A + B	Total I	-	-	68	3 025	1 646 992	7 335 605	45 532 490	107 290 379	161 808 559
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	-	68	3 025	140 711	2 041 598	30 248 574	71 683 565	104 117 541
E	Annulations de l'exercice	-	-	-	-	1 506 281	3 663 473	4 786 510		9 956 264
F = D + E	Total II	-	-	68	3 025	1 646 992	5 705 071	35 035 084	71 683 565	114 073 805
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	-	-	-	-	-	1 630 534	10 497 406	35 606 814	47 734 754

Tableau de suivi des engagements de financement de formation										
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	-	613 529	6 037 064	40 175 109		
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice								107 290 379	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice								7%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice								7 510 327	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice								71 683 565	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	613 529	6 037 064	40 175 109		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	-	1 235 291	5 640 631	28 096 488	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	-	1 235 291	5 640 631	28 096 488	34 972 410
	TVA	-	-	-	-	-	-	-	-	5 673 216
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation TTC									40 645 626

Alternance

Tableau de suivi des engagements de financement de formation										
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	-	-	2	-	1	17 151 188	306 081 948	577 444 881	900 678 016
B	Engagements et compléments	-	4 749	38 808	647 092	-	6 328 796	2 270 016	791 569 899	800 859 360
C = A + B	Total I	-	4 747	38 808	647 093	17 151 188	312 410 744	579 714 897	791 569 899	1 701 537 376
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	4 749	38 808	647 092	3 198 307	128 880 734	277 218 555	170 274 843	580 263 088
E	Annulations de l'exercice	-	-	-	-	13 952 882	44 201 731	34 242 373	-	92 396 986
F = D + E	Total II	-	4 749	38 808	647 092	17 151 189	173 082 465	311 460 928	170 274 843	672 660 074
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	-	-	2	-	1	139 328 279	268 253 969	621 295 056	1 028 877 302

Tableau de suivi des engagements de financement de formation										
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	-	6 950 577	167 865 138	427 360 159	-	-
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	791 569 899	-
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	20,0%	-
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	158 497 905	-
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	170 274 843	-
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	6 950 577	167 865 138	427 360 159	-	-
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	2	-	1	46 245 987	151 059 185	462 797 151	-
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-2	0	1	-1	46 245 987	151 059 185	462 797 151	660 102 321
	TVA	-	-	-	-	-	-	-	-	7 407 333
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation TTC	-	-2	0	1	-1	46 245 987	151 059 185	462 797 151	667 509 654

CPF

Tableau de suivi des engagements de financement de formation										
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice		2 011	40 197	95 876	4 309 621	-	-		4 447 705
B	Engagements et compléments		-	-	-	88 616	-	-		88 616
C = A + B	Total I		2 011	40 197	95 876	4 398 237				4 536 321
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice		-	24 992	85 010	998 934	-	-		1 108 936
E	Annulations de l'exercice		2 011	15 204	10 865	1 580 138	-	-		1 608 218
F = D + E	Total II		2 011	40 196	95 875	2 579 072				2 717 154
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice			1	1	1 819 165				1 819 167

Tableau de suivi des engagements de financement de formation										
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	-	2 011	40 197	95 876	1 947 520	-	-		
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice									
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice								0%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice									
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice									
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	2 011	40 197	95 876	1 947 520	-	-		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	1 819 165	-	-		
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation					1 819 165				1 819 164
	TVA									107 875
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation TTC									1 927 039

Versements conventionnels

Tableau de suivi des engagements de financement de formation										
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	-	-	1	-	497 066	1 511 082	5 366 742		7 374 889
B	Engagements et compléments	-	-	1 600	7 800	493	1 642	27 262	10 275 426	10 314 223
C = A + B	Total I	-	-	1 599	7 800	497 559	1 512 724	5 394 004	10 275 426	17 689 112
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	-	1 600	7 800	19 639	448 888	3 618 455	5 494 166	9 590 548
E	Annulations de l'exercice	-	-	-	-	467 163	664 250	113 077		1 244 490
F = D + E	Total II	-	-	1 600	7 800	486 802	1 113 138	3 731 532	5 494 166	10 835 038
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	-	-	1	-	10 757	399 586	1 662 472	4 781 260	6 854 074

Tableau de suivi des engagements de financement de formation										
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	-				497 066	1 511 082	5 366 742		
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice								10 275 426	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice								0%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice									
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice								5 494 166	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	497 066	1 511 082	5 366 742		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	1	-	10 757	399 586	1 662 472	4 781 260	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	1	-	10 757	399 586	1 662 472	4 781 260	6 854 074
	TVA	-	-	-	-	-	-	-	-	576 373
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation TTC									7 430 447

Versements volontaires

Tableau de suivi des engagements de financement de formation										
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	-	-	1	-	-	2 740 657	2 488 391	48 590 127	53 819 174
B	Engagements et compléments	-	-	-	-	-	815 980	-	199 066 726	199 882 706
C = A + B	Total I	-	-	1	-	-	2 740 657	3 304 371	48 590 127	253 701 880
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	-	-	-	604 634	976 437	38 811 523	153 007 016	193 399 610
E	Annulations de l'exercice	-	-	-	-	1 858 901	1 830 845	4 062 128	-	7 751 874
F = D + E	Total II	-	-	-	-	2 463 535	2 807 282	42 873 651	153 007 016	201 151 484
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	-	-	1	-	-	277 122	497 089	5 716 476	52 550 396

Tableau de suivi des engagements de financement de formation										
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	-	2 470 657	2 488 391	48 590 127	-	-
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	199 066 726	-
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	0%	-
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	153 007 016	-
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	2 470 657	2 488 391	48 590 127	-	-
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	1	-	277 121	497 091	5 716 476	46 059 710	-
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	0	-1	0	0	277 121	497 091	5 716 476	46 059 710	52 550 397
	TVA	-	-	-	-	-	-	-	-	8 735 893
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation TTC	-	-	-	-	-	-	-	-	61 286 290

TNS

Tableau de suivi des engagements de financement de formation										
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice				-	7 733	24 846	52 725		85 304
B	Engagements et compléments	-	-	-	-	-	-	1 450	236 075	237 525
C = A + B	Total I	-	-	-	-	7 733	24 846	54 175	236 075	322 829
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	-	-	-	4 359	6 768	43 958	177 196	232 281
E	Annulations de l'exercice	-	-	-	-	3 374	17 755	5 057		26 186
F = D + E	Total II	-	-	-	-	7 733	24 523	49 015	177 196	258 467
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	-	-	-	-	-	323	5 160	58 879	64 362

Tableau de suivi des engagements de financement de formation										
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice					1 397	11 768	28 513		
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice								236 075	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice								10%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice								23 608	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice								177 196	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	1 397	11 768	28 513		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	-	323	5 160	35 271	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation HT	0	0	0	0	0	323	5 160	35 271	40 754
	TVA	-	-	-	-	-	-	-	-	1 366
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation TTC									42 120

CIF-CDI

Tableau de suivi des engagements de financement de formation										
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	-	-	1 23 632	53 860	-	-	-	-	77 491
B	Engagements et compléments	-	679	-	-	-	-	-	-	679
C = A + B	Total I	-	678	23 632	53 860	-	-	-	-	78 170
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	680	981	25 555	-	-	-	-	27 216
E	Annulations de l'exercice	-	-	22 651	28 305	-	-	-	-	50 956
F = D + E	Total II	-	680	23 632	53 860	-	-	-	-	78 172
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau de suivi des engagements de financement de formation										
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	53 860	-	-	-	-	-
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	0%	-
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	53 860	-	-	-	-	-
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	-	-	-	-	-	-

CIF-CDD

Tableau de suivi des engagements de financement de formation										
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	5 548	-	-	-		5 549
B	Engagements et compléments	-	-	-	410	-	-	-		410
C = A + B	Total I	-	-	-	5 958	-	-	-		5 959
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	-	-	410	-	-	-		410
E	Annulations de l'exercice	-	-	-	5 548	-	-	-		5 548
F = D + E	Total II	-	-	-	5 958	-	-	-		5 958
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-		-

Tableau de suivi des engagements de financement de formation										
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	5 548	-	-	-		
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice									
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice								0%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice									
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice									
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	-	-	5 548	-	-	-		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	1	-	-	-	-	-		
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	1	-	-	-	-	-		1

AUTRES INFORMATIONS HORS BILAN

Effectif moyen

L'effectif moyen (ETP) de l'exercice est de 335 salariés.

Indemnités de fin de carrière

A la date de clôture, la valorisation des indemnités de fin de carrière est de 2 187 K€. Ce montant est couvert par :

- Les versements réalisés par l'OPCO auprès d'AG2R et valorisés au 31 décembre à 177 K€,
- Une provision pour risques et charges dotée à la clôture de l'exercice pour 2 010 K€.

Les engagements de la structure au 31 décembre 2022 ont été estimés selon les critères suivants :

- Départ volontaire à la retraite du salarié à l'âge de 62 ans,
- Progression des salaires : 2 % par an,
- Turnover : 2 % par an,
- Table de mortalité : table de mortalité provisoire (2014-2016),
- Taux d'actualisation financière : taux Iboxx au 31 décembre 2022 (3,77 %),
- Taux de charges sociales : 46 % pour les non-cadres et 50 % pour les cadres.

Autres engagements hors bilan

Engagements reçus : l'ex-OPCA OPCALIM a souscrit, sur l'exercice précédent, un contrat assurantiel auprès de l'assurance GENERALI afin de couvrir les frais liés à l'organisation de l'OPCO. Le montant de la couverture au 31 décembre 2022 s'élève à 1 154 K€.

ETATS FINANCIERS PAR DISPOSITIF

PDC

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois			Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	
Immobilisations Corporelles	-	-	-	
Immobilisations Financières	-	-	-	
Comptes de liaison Immobilisations	6 636 569	-	6 636 569	6 751 720
TOTAL (I)	6 636 569	-	6 636 569	6 751 720
Actif circulant				
France Compétences	10 925 242		10 925 242	10 697 624
Créances sur subventions	14 781 396	3 328 096	11 453 301	11 021 130
Adhérents et comptes rattachés	273 967		273 967	20 065 095
Autres créances	23 230 690		23 230 690	13 829 643
Valeurs mobilières de placement	-		-	
Disponibilités	1 318 141		1 318 141	23 529 513
Comptes de liaison	24 377 683		24 377 683	
TOTAL (II)	74 907 120	3 328 096	71 579 024	79 143 005
Charges constatés d'avance (III)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I + II+III)	81 543 689	3 328 096	78 215 593	85 894 724

PDC

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
Fonds Propres		
Réserves	-	180 793
Report à nouveau	22 319 572	75 413 752
Résultat	-22 319 572	-53 274 973
TOTAL (I)	-	22 319 572
Fonds Dédiés	6 500 083	8 074 986
Provisions		
Provisions pour risques	1 094 639	1 094 639,14
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (II)	1 094 639	1 094 639,14
Dettes		
Empunts et Dettes assimilées	29 592 831	600 107
France Compétences	-	-
Charges à payer pour EFF	40 645 626	46 825 702
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes fiscales et sociales	5 003	1 489 492
Autres dettes	377 411	4 657 715
Comptes de liaison	-	832 513
TOTAL (III)	70 620 871	54 405 528
Produits constatés d'avance (IV)	-	-
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	78 215 593	85 894 724

PDC

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	1 302 965	35 340 814
. Concours France Compétences		
- Au titre des Collectes légales	39 479 548	10 697 624
- Au titre de la Péréquation	-	-
. Contributions supplémentaires	-	-
. Subventions de formation	7 138 493	9 213 096
. Utilisations des fonds dédiés	8 074 986	3 328 837
. Produits de transfert du Volontaire	24 662 396	-
. Autres produits de formation	1 095 939	3 197 648
Total des produits de formation	81 754 326	61 778 020
Charges de formation		
. Charges de formation	91 889 475	104 659 555
. Reversement au titre des disponibilités excédentaires	-	-
. Reports en fonds dédiés	6 500 083	8 074 986
. Charges de transfert Volontaire	-	-
. Autres charges de formation	4 422 735	2 872 419
Total des charges de formation	102 812 292	115 606 960
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	-21 057 966	-53 828 941
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	32 157	61 982
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	105 917	21 058
. Utilisations des fonds dédiés	-	56 650
. Autres produits	127	48
Total des produits de fonctionnement	138 202	139 738
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	9 886	7 212
. Services extérieurs	428 705	639 327
. Impôts et taxes	14 831	18 230
. Charges de personnel	771 556	847 446
. Dotations aux amortissements et provisions	119 213	118 248
. Reports en fonds dédiés	57 148	107 952
. Autres charges	2 638	339
Total des charges de fonctionnement	1 403 978	1 738 755
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-1 265 777	-1 599 017
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	-22 323 743	-55 427 958
Produits financiers	-	468
Charges financières	1 274	-
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	-1 274	468
Produits exceptionnels	44 674	2 158 080
Charges exceptionnelles	39 229	5 564
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 444	2 152 517
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-22 319 572	-53 274 973

ALTERNANCE

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois			Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	
Immobilisations Corporelles	-	-	-	
Immobilisations Financières	-	-	-	
Comptes de liaison Immobilisations	17 608 781		17 608 781	20 496 874
TOTAL (I)	17 608 781	-	17 608 781	20 496 874
Actif circulant				
France Compétences	638 001 142		638 001 142	484 376 995
Créances sur subventions	226 683	200 728	25 955	2 538 422
Adhérents et comptes rattachés	890 785		890 785	68 108 946
Autres créances	10 109 982		10 109 982	101 103
Valeurs mobilières de placement	-		-	-
Disponibilités	20 155 822		20 155 822	84 897 589
Comptes de liaison	-		-	-
TOTAL (II)	669 384 414	200 728	669 183 686	640 023 055
Charges constatés d'avance (III)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I + II+III)	686 993 194	200 728	686 792 466	660 519 930

ALTERNANCE

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
<i>Fonds Propres</i>		
Réserves	-	114 379
Report à nouveau	-	3 749 389
Résultat	-9 679 789	-3 863 768
TOTAL (I)	-9 679 789	0
Fonds Dédiés	28 955	2 370 918
<i>Provisions</i>		
Provisions pour risques	13 200	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (II)	13 200	-
<i>Dettes</i>		
Empunts et Dettes assimilées	23 660 834	31 057 261
France Compétences	-	-
Charges à payer pour EFF	667 509 654	602 175 875
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes fiscales et sociales	20 621	6 093 590
Autres dettes	1 247 330	755 961
Comptes de liaison	3 991 662	18 066 325
TOTAL (III)	696 430 100	658 149 012
Produits constatés d'avance (IV)	-	-
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	686 792 466	660 519 930

ALTERNANCE

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	4 042 735	202 477 016
. Concours France Compétences		
- Au titre des Collectes légales	189 740 327	-
- Au titre de la Péréquation	466 022 495	441 730 993
. Contributions supplémentaires	-	-
. Subventions de formation	-2 032 328	1 104 969
. Utilisations des fonds dédiés	2 370 918	58 812,68
. Produits de fongibilité	-	-
. Autres produits de formation	251 257	1 218 974
Total des produits de formation	660 395 404	646 590 765
Charges de formation		
. Charges de formation	638 190 040	611 934 749
. Reversement au titre des disponibilités excédentaires	-	-
. Reports en fonds dédiés	28 955	2 370 918
. Charges de fongibilité	-	-
. Autres charges de formation	213 928	251 257
Total des charges de formation	638 432 923	614 556 923
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	21 962 480	32 033 842
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	806 519	1 407 885
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	2 656 511	478 317
. Utilisations des fonds dédiés	-	1 286 772
. Autres produits	3 197	1 088
Total des produits de fonctionnement	3 466 227	3 174 063
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	247 961	163 814
. Services extérieurs	10 752 339	14 521 919
. Impôts et taxes	371 965	414 087
. Charges de personnel	19 351 364	19 249 205
. Dotations aux amortissements et provisions	2 989 979	2 685 935
. Reports en fonds dédiés	1 433 332	2 452 072
. Autres charges	66 164	7 702
Total des charges de fonctionnement	35 213 103	39 494 735
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-31 746 877	-36 320 672
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	-9 784 396	-4 286 831
Produits financiers	-	10 631
Charges financières	31 943	-
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	-31 943	10 631
Produits exceptionnels	1 120 460	540 217
Charges exceptionnelles	983 910	127 785
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	136 550	412 432
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-9 679 789	-3 863 768

CPF

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois			Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Immobilisations Financières	-	-	-	-
TOTAL (I)	-	-	-	-
Actif circulant				
France Compétences	163 827		163 827	
Créances sur subventions	109 588	54 794	54 794	274 209
Adhérents et comptes rattachés	89 502		89 502	5 841 383
Autres créances	127 450		127 450	530 103
Valeurs mobilières de placement	-		-	-
Disponibilités	4 740 598		4 740 598	11 210 213
Comptes de liaison	-		-	-
TOTAL (II)	5 230 964	54 794,05	5 176 170	17 855 907
Charges constatés d'avance (III)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I + II+III)	5 230 964	54 794,05	5 176 170	17 855 907

CPF

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
<i>Fonds Propres</i>		
Réserves	-	-
Report à nouveau	974 209	-2 264 058
Résultat	-351 863	3 238 267
TOTAL (I)	622 346	974 209
Fonds Dédiés	-	-
<i>Provisions</i>		
Provisions pour risques	1 616 147	1 616 147
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (II)	1 616 147	1 616 147
<i>Dettes</i>		
Empunts et Dettes assimilées	645 021	-
France Compétences	-	7 473 447
Charges à payer pour EFF	1 927 039	2 085 603
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes fiscales et sociales	243 786	884 493
Autres dettes	121 096	271 096
Comptes de liaison	736	4 550 913
TOTAL (III)	2 937 677	15 265 551
Produits constatés d'avance (IV)	-	-
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	5 176 170	17 855 907

CPF

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	568 244	7 854 134
. Concours France Compétences		
- Au titre des Collectes légales	-	-
- Au titre de la Péréquation	-	-
. Contributions supplémentaires	-	-
. Subventions de formation	-258 274	-287 656
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Produits de fongibilité	-	1 177
. Autres produits de formation	235 462	404 865
Total des produits de formation	545 432	7 972 520
Charges de formation		
. Charges de formation	842 500	-3 201 164
. Reversement au titre des disponibilités excédentaires	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Charges de fongibilité	-	-
. Autres charges de formation	54 794	7 935 417
Total des charges de formation	897 294	4 734 253
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	-351 863	3 238 267
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	-	-
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	-	-
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Autres produits	-	-
Total des produits de fonctionnement	-	-
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	-	-
. Services extérieurs	-	-
. Impôts et taxes	-	-
. Charges de personnel	-	-
. Dotations aux amortissements et provisions	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Autres charges	-	-
Total des charges de fonctionnement	-	-
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	-351 863	3 238 267
Produits financiers	-	-
Charges financières	-	-
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-351 863	3 238 267

VERSEMENTS CONVENTIONNELS

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois			Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	
Immobilisations Corporelles	-	-	-	
Immobilisations Financières	-	-	-	
Comptes de liaison Immobilisations	769 411	-	769 411	801 509
TOTAL (I)	769 411	-	769 411	801 509
Actif circulant				
France Compétences	-	-	-	
Créances sur subventions	-	-	-	
Adhérents et comptes rattachés	13 325 684		13 325 684	11 533 955
Autres créances	1 223 865		1 223 865	633 165
Valeurs mobilières de placement	-		-	-
Disponibilités	13 587 895		13 587 895	12 491 951
Comptes de liaison	-		-	-
TOTAL (II)	28 137 444	-	28 137 444	24 659 070
Charges constatés d'avance (III)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I + II+III)	28 906 855	-	28 906 855	25 460 579

VERSEMENTS CONVENTIONNELS

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
Fonds Propres		
Réserves	-	-
Report à nouveau	12 082 296	11 870 716
Résultat	2 235 652	211 579
TOTAL (I)	14 317 948	12 082 296
Fonds Dédiés	-	-
Provisions		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (II)	-	-
Dettes		
Empunts et Dettes assimilées	3 323 507	3 299 765
France Compétences	-	-
Charges à payer pour EFF	7 430 447	7 374 887
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes fiscales et sociales	2 947 249	2 020 430
Autres dettes	49 194	125 365
Comptes de liaison	838 510	557 836
TOTAL (III)	14 588 907	13 378 283
Produits constatés d'avance (IV)	-	-
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	28 906 855	25 460 579

VERSEMENTS CONVENTIONNELS

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	-	-
. Concours France Compétences		
- Au titre des Collectes légales	-	-
- Au titre de la Péréquation	-	-
. Contributions supplémentaires	11 722 150	11 184 022
. Subventions de formation	-	-
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Produits de fongibilité	-	-
. Autres produits de formation	-	-
Total des produits de formation	11 722 150	11 184 022
Charges de formation		
. Charges de formation	9 134 833	10 636 922
. Reversement au titre des disponibilités excédentaires	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Charges de fongibilité	-	-
. Autres charges de formation	-	-
Total des charges de formation	9 134 833	10 636 922
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	2 587 317	547 100
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	8 963	13 028
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	29 524	4 426
. Utilisations des fonds dédiés	-	11 907
. Autres produits	36	10
Total des produits de fonctionnement	38 523	29 371
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	2 756	1 516
. Services extérieurs	119 499	134 376
. Impôts et taxes	4 134	3 832
. Charges de personnel	215 066	178 120
. Dotations aux amortissements et provisions	33 230	24 854
. Reports en fonds dédiés	15 930	22 690
. Autres charges	735	71
Total des charges de fonctionnement	391 350	365 459
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-352 827	-336 088
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	2 234 489	211 012
Produits financiers	-	98
Charges financières	355	355
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	-355	-257
Produits exceptionnels	12 453	1 638
Charges exceptionnelles	10 935	1 169
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 518	469
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	2 235 652	211 224

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois			Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Immobilisations Financières	-	-	-	-
Comptes de liaison Immobilisations	6 640 822	-	6 640 822	7 228 703
TOTAL (I)	6 640 822	-	6 640 822	7 228 703
Actif circulant				
France Compétences	-		-	-
Créances sur subventions	8 900 381	1 123 814	7 776 567	14 358 943
Adhérents et comptes rattachés	69 479 533		69 479 533	68 997 725
Autres créances	8 735 893		8 735 893	-
Valeurs mobilières de placement	-		-	-
Disponibilités	153 219 491		153 219 491	132 982 301
Comptes de liaison	-		-	-
TOTAL (II)	240 335 298	1 123 814	239 211 484	216 338 968
Charges constatés d'avance (III)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I + II+III)	246 976 120	1 123 814	245 852 306	223 567 671

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
<i>Fonds Propres</i>		
Réserves	-	
Report à nouveau	123 250 038	113 284 344
Résultat	-246 826	9 965 694
TOTAL (I)	123 003 212	123 250 038
Fonds Dédiés	3 729 654	10 955 633
<i>Provisions</i>		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (II)	-	-
<i>Dettes</i>		
Empunts et Dettes assimilées	-	4 676 493
France Compétences	-	-
Charges à payer pour EFF	61 286 290	53 819 174
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes fiscales et sociales	16 548 034	12 180 078
Autres dettes	9 423	9 423
Comptes de liaison	29 680 420	5 844 503
TOTAL (III)	107 524 167	76 529 671
Produits constatés d'avance (IV)	11 595 273	12 832 330
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	245 852 306	223 567 671

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	-	-
. Concours France Compétences		
- Au titre des Collectes légales	-	-
- Au titre de la Péréquation	-	-
. Contributions supplémentaires	214 634 582	182 571 968
. Subventions de formation	2 097 397	12 494 989
. Utilisations des fonds dédiés	10 955 633	7 391 523
. Produits de transfert du Volontaire	-	-
. Autres produits de formation	153 921	50 600
Total des produits de formation	227 841 533	202 509 080
Charges de formation		
. Charges de formation	192 133 458	175 226 386
. Reversement au titre des disponibilités excédentaires	-	-
. Reports en fonds dédiés	3 729 654	10 955 633
. Charges de transfert Volontaire	24 662 396	-
. Autres charges de formation	1 123 814	153 921
Total des charges de formation	221 649 321	186 335 939
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	6 192 212	16 173 141
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	169 479	241 024
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	558 230	81 886
. Utilisations des fonds dédiés	-	220 290
. Autres produits	672	186
Total des produits de fonctionnement	728 381	543 386
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	52 106	28 044
. Services extérieurs	2 259 459	2 486 089
. Impôts et taxes	78 163	70 890
. Charges de personnel	4 066 427	3 295 380
. Dotations aux amortissements et provisions	628 304	459 820
. Reports en fonds dédiés	301 195	419 784
. Autres charges	13 903	1 319
Total des charges de fonctionnement	7 399 557	6 761 326
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-6 671 177	-6 217 940
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	-478 965	9 955 201
Produits financiers	210 157	1 820
Charges financières	6 712	6 712
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	203 445	-4 892
Produits exceptionnels	235 449	30 308
Charges exceptionnelles	206 755	21 635
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	28 694	8 673
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-246 826	9 958 981

TNS

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois			Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Immobilisations Financières	-	-	-	-
Comptes de liaison Immobilisations	-	-	-	1 235
TOTAL (I)	-	-	-	1 235,04
Actif circulant				
France Compétences	-	-	-	-
Créances sur subventions	-	-	-	-
Adhérents et comptes rattachés	393 394	-	393 394	637 041
Autres créances	9 869	-	9 869	7 508
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	582 780	-	582 780	102 963
Comptes de liaison	-	-	-	-
TOTAL (II)	986 043	-	986 043	747 511
Charges constatés d'avance (III)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I + II+III)	986 043	-	986 043	748 746

TNS

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
<i>Fonds Propres</i>		
Réserves	-	-
Report à nouveau	618 246	-65 263
Résultat	-189 268	683 509
TOTAL (I)	428 977	618 246
Fonds Dédiés	-	-
<i>Provisions</i>		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (II)	-	-
<i>Dettes</i>		
Empunts et Dettes assimilées	40 822	40 116
France Compétences	455 332	-
Charges à payer pour EFF	42 120	41 679
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-
Autres dettes	-	-
Comptes de liaison	18 792	48 705
TOTAL (III)	557 066	130 501
Produits constatés d'avance (IV)	-	-
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	986 043	748 746

TNS

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	-	-
. Concours France Compétences		
- Au titre des Collectes légales	-	-
- Au titre de la Péréquation	-	-
. Contributions supplémentaires	512 805	929 291
. Subventions de formation	-	-
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Produits de fongibilité	-	-
. Autres produits de formation	-	-
Total des produits de formation	512 805	929 291
Charges de formation		
. Charges de formation	231 357	217 903
. Reversement au titre des disponibilités excédentaires	455 332	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Charges de fongibilité	-	-
. Autres charges de formation	-	-
Total des charges de formation	686 689	217 903
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	-173 884	711 388
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	392	1 082
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	1 292	368
. Utilisations des fonds dédiés	-	989
. Autres produits	2	1
Total des produits de fonctionnement	1 685	2 440
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	121	126
. Services extérieurs	5 228	11 165
. Impôts et taxes	181	318
. Charges de personnel	9 408	14 800
. Dotations aux amortissements et provisions	1 454	2 065
. Reports en fonds dédiés	697	1 885
. Autres charges	32	6
Total des charges de fonctionnement	17 120	30 366
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-15 435	-27 926
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	-189 319	683 462
Produits financiers	-	8
Charges financières	16	-
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	-16	8
Produits exceptionnels	545	136
Charges exceptionnelles	478	97
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	66	39
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-189 268	683 509

FONCTIONNEMENT

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le			Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
	31/12/2022		Net	
	Brut	12 mois Amort.prov		Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	4 545 463	3 583 798	961 665	1 752 738
Immobilisations Corporelles	56 282 654	25 718 779	30 563 875	33 128 680
Immobilisations Financières	170 341	40 299	130 042	398 623
Comptes de liaison Immobilisations	-60 998 458	-29 342 876	-31 655 583	-35 280 041
TOTAL (I)	-	-	-	-
Actif circulant				
France Compétences	-	-	-	-
Créances sur subventions	2 753 960	96 025	2 657 935	3 564 239
Adhérents et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances	2 229 102	-	2 229 102	1 025 905
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	7 991 433	-	7 991 433	3 658 658
Comptes de liaison	10 152 435	-	10 152 435	31 569 648
TOTAL (II)	23 126 930	96 025	23 030 905	39 818 451
Charges constatés d'avance (III)	650 342	-	650 342	653 989
TOTAL ACTIF (I + II+III)	23 777 272	96 025	23 681 247	40 472 440

FONCTIONNEMENT

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
Fonds Propres		
Réserves	-	-
Report à nouveau	-	-
Résultat	-	-
TOTAL (I)	-	-
Fonds Dédiés	1 808 303	3 004 384
Provisions		
Provisions pour risques	2 569 775	2 580 333
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (II)	2 569 775	2 580 333
Dettes		
Empunts et Dettes assimilées	-	14 910 255
France Compétences	-	-
Charges à payer pour EFF	-	-
Dettes fournisseurs	1 114 971	3 403 589
Dettes fiscales et sociales	7 731 350	8 340 114
Autres dettes	10 456 848	8 233 765
Comptes de liaison	-	-
TOTAL (III)	19 303 169	34 887 723
Produits constatés d'avance (IV)	-	-
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	23 681 247	40 472 440

FONCTIONNEMENT

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	-	-
. Concours France Compétences	-	-
- Au titre des Collectes légales	-	-
- Au titre de la Péréquation	-	-
. Contributions supplémentaires	-	-
. Subventions de formation	-	-
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Produits de fongibilité	-	-
. Autres produits de formation	-	-
Total des produits de formation	-	-
Charges de formation		
. Charges de formation	-	-
. Reversement au titre des disponibilités excédentaires	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Charges de fongibilité	-	-
. Autres charges de formation	-	-
Total des charges de formation	-	-
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	-	-
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	1 017 511	1 725 001
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	3 351 473	586 055
. <i>Utilisations des fonds dédiés</i>	-	1 576 608
. Autres produits	4 033	1 333
Total des produits de fonctionnement	4 373 017	3 888 998
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	312 830	200 712
. Services extérieurs	13 565 230	17 792 877
. Impôts et taxes	469 274	507 357
. Charges de personnel	24 413 822	23 584 950
. Dotations aux amortissements et provisions	3 772 179	3 290 923
. Reports en fonds dédiés	1 808 303	3 004 384
. Autres charges	83 472	9 437
Total des charges de fonctionnement	44 425 109	48 390 641
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-40 052 092	-44 501 643
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	-40 052 092	-44 501 643
Produits financiers	210 157	13 025
Charges financières	40 299	-
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	169 858	13 025
Produits exceptionnels	1 413 580	216 912
Charges exceptionnelles	1 241 308	154 839
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	172 272	62 073
Impôts société		
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE avant transfert	-39 709 962	-44 426 545
Transfert Résultat vers Dispositifs	39 709 962	44 426 545
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE avant transfert	-	-

CIF

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois			Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Immobilisations Financières	-	-	-	-
Comptes de liaison Immobilisations	-	-	-	-
TOTAL (I)	-	-	-	-
Actif circulant				
France Compétences	-	-	-	-
Créances sur subventions	295 076	191 765	103 310	823 517
Adhérents et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	45 613
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	766 120	-	766 120	56 838
Comptes de liaison	0	-	0	-
TOTAL (II)	1 061 197	191 765	869 431	925 967
Charges constatés d'avance (III)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I + II+III)	1 061 197	191 765	869 431	925 967

CIF

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
Fonds Propres		
Réserves	-	73 793
Report à nouveau	-848 831	-1 528 608
Résultat	72 559	605 984
TOTAL (I)	-776 273	-848 831
Fonds Dédiés	-	-
Provisions		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (II)	-	-
Dettes		
Empunts et Dettes assimilées	1 645 704	1 718 434
France Compétences	-	-
Charges à payer pour EFF	-	53 860
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-
Autres dettes	-	-
Comptes de liaison	-	2 504
TOTAL (III)	1 645 704	1 774 799
Produits constatés d'avance (IV)	-	-
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	869 431	925 967

CIF

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	-	4 005
. Concours France Compétences		
- Au titre des Collectes légales	-	-
- Au titre de la Péréquation	-	-
. Contributions supplémentaires	-	-
. Subventions de formation	45 772	55 198
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Produits de fongibilité	-	-
. Autres produits de formation	191 908	262 897
Total des produits de formation	237 680	322 099
Charges de formation		
. Charges de formation	-26 644	-475 792
. Reversement au titre des disponibilités excédentaires	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Charges de fongibilité	-	-
. Autres charges de formation	191 765	191 908
Total des charges de formation	165 121	-283 884
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	72 559	605 984
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	-	-
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	-	-
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Autres produits	-	-
Total des produits de fonctionnement	-	-
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	-	-
. Services extérieurs	-	-
. Impôts et taxes	-	-
. Charges de personnel	-	-
. Dotations aux amortissements et provisions	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Autres charges	-	-
Total des charges de fonctionnement	-	-
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	72 559	605 984
Produits financiers	-	-
Charges financières	-	-
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	72 559	605 984

CIF-CDD

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois			Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Immobilisations Financières	-	-	-	-
Comptes de liaison Immobilisations	-	-	-	-
TOTAL (I)	-	-	-	-
Actif circulant				
France Compétences	-	-	-	-
Créances sur subventions	557 930	379 307	178 623	1 259 733
Adhérents et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	67
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	2 071 491	-	2 071 491	25 782 839
Comptes de liaison	-	-	-	-
TOTAL (II)	2 629 421	379 307	2 250 114	27 042 639
Charges constatés d'avance (III)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I + II+III)	2 629 421	379 307	2 250 114	27 042 639

CIF-CDD

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
<i>Fonds Propres</i>		
Réserves	-	-
Report à nouveau	2 225 583	1 380 205
Résultat	24 287	845 378
TOTAL (I)	2 249 870	2 225 583
Fonds Dédiés	-	-
<i>Provisions</i>		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (II)	-	-
<i>Dettes</i>		
Empunts et Dettes assimilées	-	24 811 353
France Compétences	-	-
Charges à payer pour EFF	-	5 547
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes fiscales et sociales	244	-
Autres dettes	-	-
Comptes de liaison	-	156
TOTAL (III)	244	24 817 056
Produits constatés d'avance (IV)	-	-
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	2 250 114	27 042 639

CIF-CDD

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	1 589	-333
. Concours France Compétences		
- Au titre des Collectes légales	-	-
- Au titre de la Péréquation	-	-
. Contributions supplémentaires	-	-
. Subventions de formation	94 731	554 454
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Produits de fongibilité	-	-
. Autres produits de formation	302 136	369 086
Total des produits de formation	398 457	923 207
Charges de formation		
. Charges de formation	-5 137	-224 307
. Reversement au titre des disponibilités excédentaires	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Charges de fongibilité	-	-
. Autres charges de formation	379 307	302 136
Total des charges de formation	374 170	77 829
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	24 287	845 378
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	-	-
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	-	-
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Autres produits	-	-
Total des produits de fonctionnement	-	-
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	-	-
. Services extérieurs	-	-
. Impôts et taxes	-	-
. Charges de personnel	-	-
. Dotations aux amortissements et provisions	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Autres charges	-	-
Total des charges de fonctionnement	-	-
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	24 287	845 378
Produits financiers	-	-
Charges financières	-	-
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	24 287	845 378

FRANCE COMPETENCES

Bilan actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois			Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Immobilisations Financières	-	-	-	-
Comptes de liaison Immobilisations	-	-	-	-
TOTAL (I)	-	-	-	-
Actif circulant				
France Compétences	-	-	-	-
Créances sur subventions	-	-	-	-
Adhérents et comptes rattachés	402 044		402 044	37 070 319
Autres créances	-		-	-
Valeurs mobilières de placement	-		-	-
Disponibilités	7 488 883		7 488 883	21 761 947
Comptes de liaison	-		-	-
TOTAL (II)	7 890 927	-	7 890 927	58 832 265
Charges constatés d'avance (III)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I + II+III)	7 890 927	-	7 890 927	58 832 265

FRANCE COMPETENCES

Bilan passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
Fonds Propres		
Réserves	-	-
Report à nouveau	-	-
Résultat	-	-
TOTAL (I)	-	-
Fonds Dédiés	-	-
Provisions		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (II)	-	-
Dettes		
Empunts et Dettes assimilées	416 855	15 936 411
France Compétences	4 705 253	33 581 341
Charges à payer pour EFF	-	-
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes fiscales et sociales	2 768 818	7 642 207
Autres dettes	-	-
Comptes de liaison	-	1 672 306
TOTAL (III)	7 890 927	58 832 265
Produits constatés d'avance (IV)	-	-
TOTAL PASSIF (I + II+III+ IV)	7 890 927	58 832 265

FRANCE COMPETENCES

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 12 mois	Exercice clos le 31/12/2021 12 mois
Produits de formation		
. Collecte liée à l'obligation légale	1 975 288	264 240 751
. Concours France Compétences		
- Au titre des Collectes légales	-	-
- Au titre de la Péréquation	-	-
. Contributions supplémentaires	-	-
. Subventions de formation	-	-
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Produits de fongibilité	-	-
. Autres produits de formation	-	-
Total des produits de formation	1 975 288	264 240 751
Charges de formation		
. Charges de formation	-	-
. Reversement au titre des disponibilités excédentaires	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Charges de fongibilité	-	-
. Autres charges de formation	1 975 288	264 240 751
Total des charges de formation	1 975 288	264 240 751
TOTAL I - RESULTAT DE FORMATION	-	-
Produits Divers de fonctionnement		
. Subvention de fonctionnement	-	-
. Transfert de charges	-	-
. Reprise de provisions pour risques et charges	-	-
. Utilisations des fonds dédiés	-	-
. Autres produits	-	-
Total des produits de fonctionnement	-	-
Charges liées au fonctionnement		
. Achats	-	-
. Services extérieurs	-	-
. Impôts et taxes	-	-
. Charges de personnel	-	-
. Dotations aux amortissements et provisions	-	-
. Reports en fonds dédiés	-	-
. Autres charges	-	-
Total des charges de fonctionnement	-	-
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-
TOTAL III - RESULTAT D'ACTIVITE (I + II)	-	-
Produits financiers	-	-
Charges financières	-	-
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
TOTAL VI - RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-	-